

**Veillez prendre note que les breuvages achetés à l'Entrain ne pourront être consommés que lors des activités auxquelles vous participez dans le cadre de l'Entrain.**

**Il ne vous sera pas possible d'en acheter pour apporter à l'extérieur.**

**Toutefois, il vous est toujours permis d'en apporter de chez vous si vous le désirez.**

**Merci de votre compréhension !**